



DOSSIER A COMPLETER
(PROCEDURE VALIDATION ARBITRAGE)
SAISON 2018 / 2019

Cher collègue,

Nous t'adressons ce courrier pour la validation de ton dossier « arbitre », pour que tu puisses arbitrer au plus vite. Faire retour des pièces nécessaires pour l'établissement et la finalisation de ton dossier

Pièces:

1- Demande de licence " ARBITRE" à faire auprès de ton club d'appartenance.

(Nous te demandons de te rapprocher de ton club d'appartenance)

3-Faire remplir ton dossier médical par un médecin (traitant, du sport, ou autre) et le renvoyer à la CDA avec les examens le concernant E C G etc.... (Enveloppe fermée).

*(Nous te demandons de faire cette démarche au plus vite (sans dossier médical, impossibilité de validation licence « arbitre »), **donc non désignable**)*

4-Cotisation de la Caisse de Solidarité : Joindre le règlement de 10€ à (chèque à l'ordre du District de Football de Savoie)
Sans règlement validé, vous serez non désignable

A établir auprès de ton club d'appartenance :

-Demande de Licence

A adresser OBLIGATOIREMENT à la commission des arbitres :

1-Dossier médical avec ECG (dans enveloppe)

2-Cotisation de la caisse de solidarité (chèque 10€)

3-Fiche de renseignement

4-Charte déontologique

5-Fiche UNAF (adhérent ou non)

6-Questionnaire (à retourner au plus tard, lors de la journée de début de saison)

Restant à ta disposition,

Les membres de la CDA SAVOIE
Son Président